

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit AW-2300 (G-2300 / AW-16)

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 20-030-05

Type de produit Adhésif

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour une application industrielle seulement.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Dural
550 Marshall Ave.
Dorval, PQ
Canada
H9P 1C9

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone de l'entreprise 800-361-2340

Numéros de téléphone d'urgence CANUTEC 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur Avertissement

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée



Aspect Jaune

État physique Liquide

Odeur Aucun

Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail
Porter des gants de protection
Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement
Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir .? sur cette étiquette)
En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Craint le gel

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun dans des conditions normales de traitement

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Boric acid (H3BO3)	10043-35-3	<1.0%	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin s'il y a lieu.

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Dangers spécifiques du produit

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le

produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser de l'équipement de protection individuelle. S'assurer une ventilation adéquate. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne doit pas être utilisé par des femmes enceintes et des travailleuses qui ont récemment accouché ou qui allaitent.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

Produits incompatibles Water-reactive materials.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - WEEL
Boric acid (H3BO3) 10043-35-3	6 mg/m ³ STEL (inhalable fraction, listed under Borate compounds, inorganic) 6 mg/m ³ STEL (inhalable fraction) TWA: 2 mg/m ³	-	-	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Éviter le contact avec les yeux. Protection des yeux.

Protection de la peau et du Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

corps

Protection respiratoire

En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Inodore
Aspect	Jaune	Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible
Couleur	Jaune		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	4.0 - 4.7	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
Point d'éclair	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
Pression de vapeur	Négligeable	
Densité de vapeur	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
Densité	1.10	
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	6,000 - 7,000 cps	
Viscosité dynamique		
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement Solides	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange 44.0 %
--	---

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Water-reactive materials.

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau	Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut causer une irritation.
Ingestion	Pas une voie d'exposition prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Nom Chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Boric acid (H3BO3) 10043-35-3	= 2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 0.16 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.
Effets mutagènes Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom Chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Boric acid (H3BO3) 10043-35-3	-	Group 2A	-	X

Toxicité pour la reproduction Le produit est ou contient une substance chimique connue pour, ou suspectée de présenter un risque pour la reproduction.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Risque d'aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

2.34444296 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom Chimique	Algues/plantes aquatiques	Toxique pour les poissons	Daphnia magna
Boric acid (H3BO3) - 10043-35-3	N/A	N/A	115 - 153: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation/Accumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom Chimique	Log Poctanol/eau
Boric acid (H3BO3) 10043-35-3	-0.757

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

TSCA 8(b) Est conforme à (aux)

DSL Est conforme à (aux)

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom Chimique	% en poids	Données du HAPS
Vinyl acetate 108-05-4	<0.1%	Present
Ethylene glycol 107-21-1	<0.1%	Present
Acetaldehyde	<0.1%	Present

75-07-0		
1,4-Dioxane 123-91-1	<0.1%	Present
Ethylene oxide 75-21-8	<0.1%	Present

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Voir les renseignements fournis par le fabricant

CERCLA

Voir les renseignements fournis par le fabricant

**États-Unis - Réglementations
des États**

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Nom Chimique	Proposition 65 de la Californie
Ethylene glycol - 107-21-1	Developmental
Titanium dioxide - 13463-67-7	Carcinogen
Acetaldehyde - 75-07-0	Carcinogen
1,4-Dioxane - 123-91-1	Carcinogen
Ethylene oxide - 75-21-8	Carcinogen Developmental Female Reproductive Male Reproductive

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Aucune donnée disponible

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risque pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Précautions personnelles X
HMIS/SIMDUT	Risque pour la santé 1	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	

Date de révision 28-sept.-2016

Note de révision
Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique